

FRONTON

Ma ville

Automne 2020

Magazine d'informations municipales - N° 24



La restauration de l'orgue a commencé



Chères Frontonnaises, chers Frontonnais,

D'habitude, notre magazine d'automne était garni d'images joyeuses et de récits pittoresques des grands événements de la fin de l'été et de la rentrée. Hélas, la persistance du virus nous a obligés et nous oblige toujours à restreindre notre appétence naturelle à la convivialité et à dévier des traditions festives de notre territoire. Cela n'est simple pour personne. Je veux donc saluer tous les Frontonnais et notamment nos présidents d'associations qui ont très bien compris la gravité de la situation et l'importance d'avoir un comportement individuel et collectif responsable au bénéfice de tous. Je veux aussi souligner l'effort de nos agents, de la Police municipale, des services techniques et de l'enfance qui ont su s'adapter pour mettre en place et faire respecter les protocoles de sécurité sanitaire dans nos équipements sportifs, scolaires, culturels pour que la vie collective suive son cours quand cela est possible et autorisé.

Je pense aussi à nos entreprises obligées d'adapter leurs conditions de travail et avant tout à celles qui subissent des fermetures administratives. La CC du Frontonnais est venue en aide aux entreprises qui ont vu leur activité réduite et leurs chiffres d'affaires revus à la baisse.

Disons-le d'emblée, il est dans notre pouvoir de contenir la progression du virus si nous agissons de manière responsable et coordonnée. La mobilisation responsable de nous tous pour respecter les gestes barrière en toute circonstance, à la maison, dans la rue, au marché, à l'école et au travail, sur les terrains de sports, est impérative dans cette période sanitaire si dégradée.

Nous avons eu encore une fois la preuve que la coordination avec les partenaires et la capacité d'une réaction prompte font la différence. La mise en place sur le champ du drive de dépistage Covid par le laboratoire Biofusion et, dans un deuxième temps, de l'unité de dépistage et consultation Covid 19 en coordination avec l'Agence régionale de santé (ARS) et les médecins de Fronton, en fournissent la preuve.

Mais cet automne est marqué aussi par de bonnes nouvelles pour notre ville. Dès la rentrée, la fluidité et la sécurité de la circulation en centre-ville, notamment aux heures de pointe, se sont sensiblement améliorées. Le nouveau rond-point de la Route de Toulouse soulage un point de tension et anticipe à la fois la hausse prochaine de la fréquentation sur cet axe après l'ouverture de la future école Joséphine Garrigues. Il s'inscrit aussi dans un programme plus ample d'investissements voirie en vue d'une meilleure mobilité urbaine qui vise à faire la part juste à l'automobile, mais aussi aux piétons et aux vélos. C'est un travail majeur de longue haleine haut placé parmi nos priorités.

Et puis, cet automne, les travaux de restauration de notre orgue ont commencé ! Grâce à la mobilisation de l'Etat et de la Région aux côtés de notre collectivité, et, surtout, grâce à l'enthousiasme altruiste des donateurs qui ont répondu en nombre à l'appel lancé par la Fondation du Patrimoine, voilà que, en moins de deux ans, nous pourrons entendre à nouveau la voix de ce bel instrument qui enrichit le patrimoine de notre ville.

Enfin, si nous avons été obligés de réduire notre offre d'animations, nous avons toujours cherché à adapter et étoffer nos propositions à destination des publics sensibles. Par ces temps difficiles, nos seniors, personnes à risque, sont parmi les plus affectés. Aussi, le CCAS de Fronton a mis en place un registre des personnes fragiles pour maintenir le contact avec celles et ceux d'entre vous qui estiment avoir besoin d'aide et d'accompagnement. Je vous invite donc à vous signaler auprès du CCAS ou à signaler des proches ou voisins qui pourraient en profiter. D'autre part, si nous avons été amenés à annuler un bon nombre d'animations culturelles ou récréatives prévues, chaque fois qu'il nous a été possible, nous avons maintenu les ateliers à destination des seniors tout en veillant au respect le plus strict des règles sanitaires en vigueur. Certes, nous ne serons pas à même d'organiser le traditionnel repas des aînés en janvier. Nous aurons toutefois le grand plaisir d'offrir à nos aînés des ballotins de chocolats, accompagnés d'un cadeau-surprise pour... se réchauffer les mains alors que l'on ne peut plus se les serrer !

En attendant, je vous souhaite un hiver protégé et malgré tout, de belles fêtes de fin d'année.

Bonne lecture !

Hugo Cavagnac

Maire de Fronton

Président de la CC du Frontonnais

Fronton, notre ville

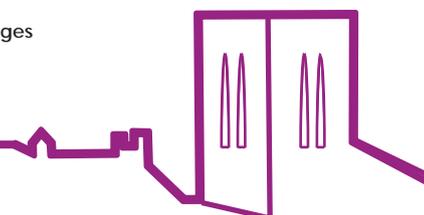
Magazine d'informations municipales
Mairie de Fronton
05 62 79 92 10
contact@mairie-fronton.fr
www.mairie-fronton.fr

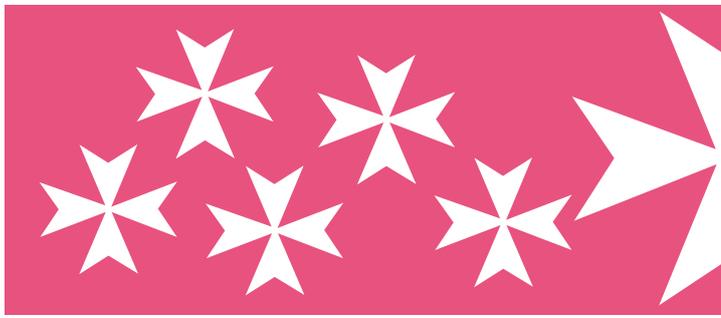
Directeur de la publication
Hugo Cavagnac

Responsables de la publication
Alexandra Eymeri-Douzans,

Photos et traitement d'images
Angélique Caliman

Impression
Vizion Publicité





Sommaire

Informations municipales	4-10
Le budget 2020 • Evolutions réglementaires apportées au PLU • Des effectifs renforcés de la Police municipale • Dépistage COVID • In memoriam DENIS BARDES	
Développement Durable	10-11
La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle	
Patrimoine	12-13
La restauration de l'orgue	
CCAS	14-15
La journée mondiale des aidants • Les programmes du CCAS	
Enfance	16
Le service enfance s'adapte pour le bonheur des enfants	
Vie associative	17
World Clean Up Day • L'Olympisme : toujours à l'honneur à Fronton • In memoriam DAVID PREVOST	
Culture	18 - 24
Le château Capdeville a 10 ans • Le Festival Polars du sud à Fronton • Au fil de l'histoire	
Vie économique	24
Intercommunalité	25 - 26
Expressions politiques	27



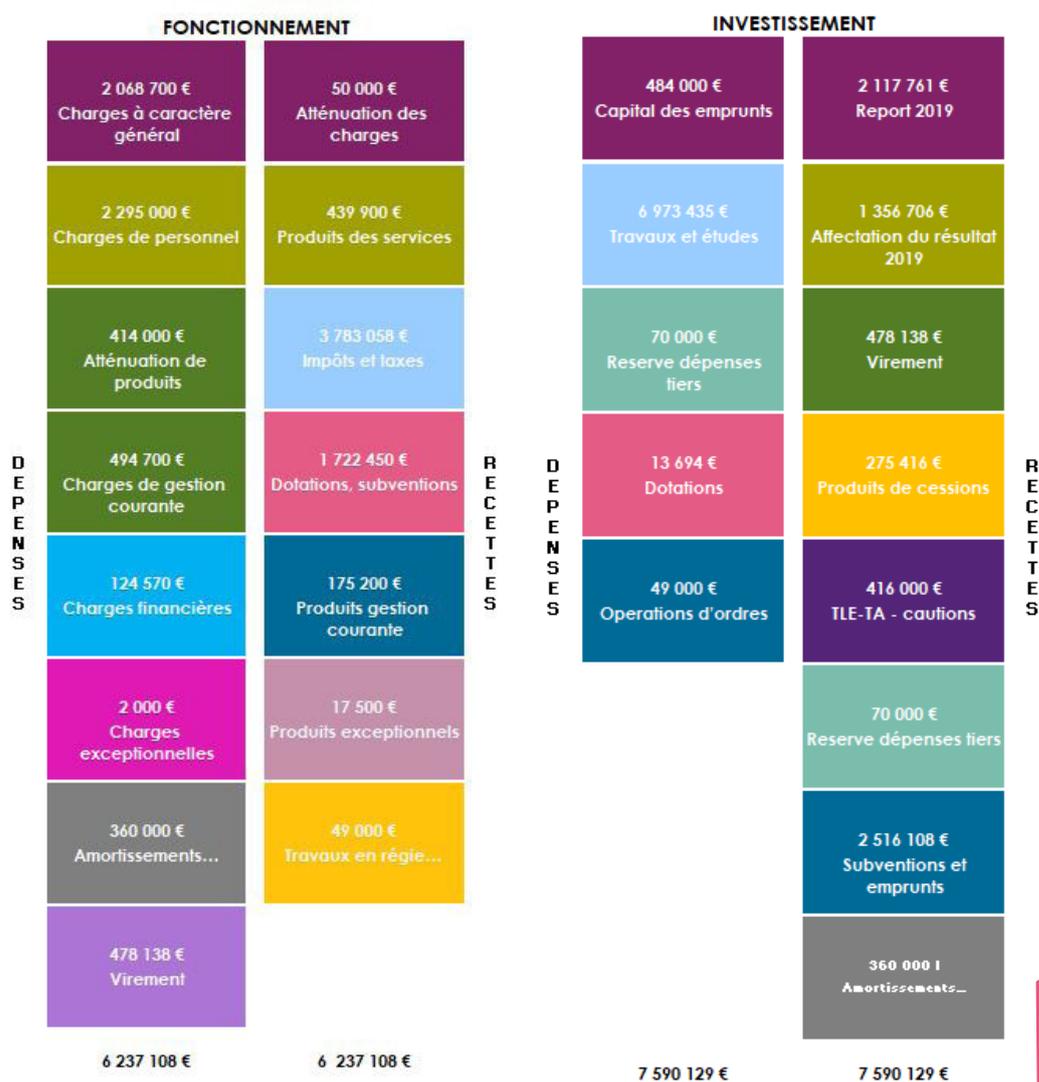
INFO MUNICIPALES - BUDGET 2020

La **santé financière** de la collectivité a toujours été la priorité de la municipalité. Pour une collectivité dont les revenus ne sont pas élevés, la **gestion rigoureuse des ressources** demeure la clé d'un **développement harmonieux et maîtrisé de notre ville**. Maîtriser les dépenses de fonctionnement, ne pas alourdir la fiscalité des ménages et bien prévoir à l'avance les investissements afin de maintenir le taux d'endettement à un niveau supportable sont les lignes directrices qui ont, comme toujours, guidé l'élaboration du **budget 2020**.

VUE GÉNÉRALE DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
EAU	619 300 €	1 255 400 €
ASSAINISSEMENT	626 530 €	670 264 €
PHOTOVOLTAÏQUE	25 376 €	251 408 €
COMMUNE	6 237 108 €	7 590 129 €
Total	7 508 314 €	9 767 201 €
TOTAL GENERAL	17 275 515 €	

RÉPARTITION DU BUDGET 2020 DE LA COMMUNE



PLU

Evolutions réglementaires apportées au Plan Local d'Urbanisme de Fronton

« Le nouveau PLU est le socle du projet communal et d'aménagement du territoire pour une période de 10 à 15 ans »

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le socle du projet communal d'aménagement du territoire pour une période de 10 à 15 ans. Aussi, par délibération du Conseil Municipal en date du 15 janvier 2015, Fronton a engagé une **révision générale du PLU** afin de mettre le document de planification urbaine au niveau des nouvelles exigences législatives.

Le PLU ainsi approuvé le 25 avril 2019 est le résultat de quatre années de travail collaboratif et participatif avec les partenaires institutionnels (services de l'Etat, chambres consulaires, Conseil Départemental ...) et la population locale.

« Le PLU n'est pas un document figé dans le temps »

Le PLU est susceptible d'évoluer à tout moment par le biais de **procédures réglementaires** adaptées et encadrées par le Code de l'Urbanisme. Ainsi, après un peu plus d'un an de mise en application, il s'avère nécessaire de **faire évoluer le PLU pour prendre en compte de nouveaux projets, mais aussi pour lever de nouvelles difficultés d'instruction des autorisations d'urbanisme.**

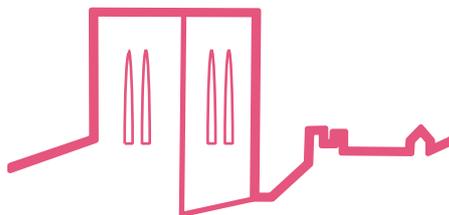
La commune a prescrit par délibération du Conseil Municipal en date du 13 novembre 2019, **trois procédures simultanées**, dont **deux procédures de révisions allégées** et **une procédure de modification de droit commun**. En application du Code de l'Environnement, elles seront toutes trois soumises à une **enquête publique unique** qui constitue une étape majeure de la concertation locale. Les dates et lieux de permanences du commissaire enquêteur désigné par le Tribunal Administratif seront communiqués ultérieurement par voie de presse et d'affichage en Mairie et sur le site internet de Fronton.



MODIFICATION N°1

Dans le cadre de cette procédure, sont modifiés le règlement écrit et graphique, les orientations d'aménagement et de programmation et le plan général des Servitudes d'Utilité Publique.

La mise en œuvre des dispositions du PLU a fait ressortir des difficultés d'application de certaines règles, des erreurs matérielles ou bien encore des contraintes excessives. **Il s'agit d'évolutions relativement mineures qui concernent principalement le règlement écrit** et qui n'affectent pas les orientations définies au **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**. Néanmoins, elles permettent pour certaines de majorer de plus de 20% les possibilités de construire dans certaines zones, conformément à l'article L153-41 du Code de l'Urbanisme.

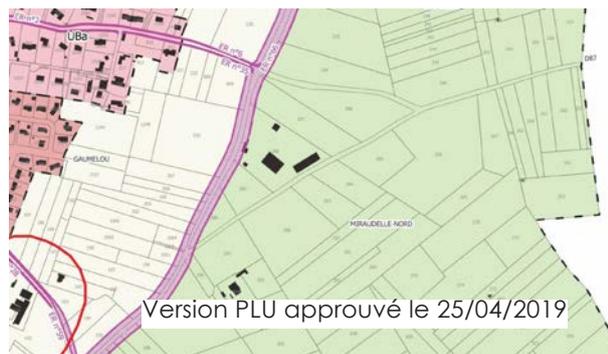


URBANISME

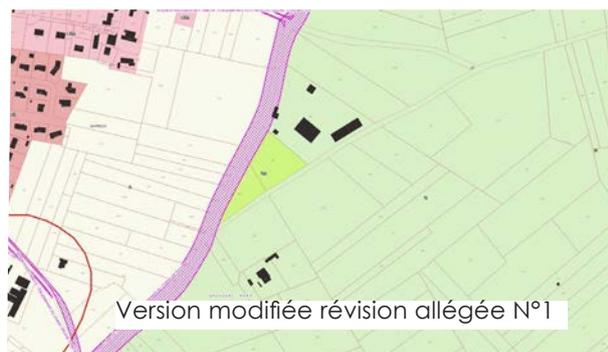
LA RÉVISION ALLÉGÉE N°1

a pour conséquence la modification du règlement écrit et graphique.

La procédure de révision allégée vise à créer un **Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitée (STECAL)** pour répondre aux besoins d'évolution d'une activité économique située en zone naturelle (N) du PLU, L'entreprise de stockage de métaux et fers Coma René métaux et fils fonctionne depuis plus de 20 ans sur le territoire communal, salarie 10 personnes et utilise intégralement son terrain actuel. L'entreprise, qui a besoin de s'étendre en continuité sud de son emprise afin de développer son activité, a du mal à organiser en conditions de sécurité routière le transport des marchandises sur le chemin de Groussac. Elle souhaite donc aménager une zone d'attente pour les poids-lourds, en continuité de son terrain, et sécuriser ainsi l'acheminement des véhicules sur site. Il est envisagé la création d'un bâtiment intégrant un espace collectif, des sanitaires, des vestiaires et un réfectoire, destinés aux chauffeurs qui peuvent stationner une nuit.



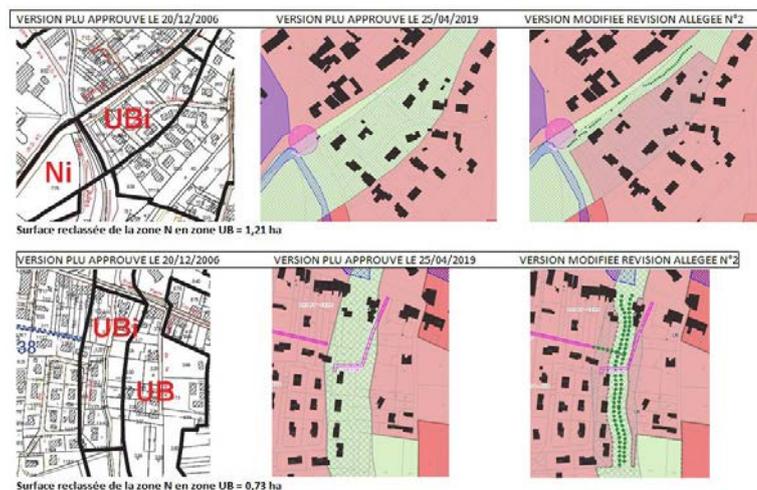
Version PLU approuvé le 25/04/2019



Version modifiée révision allégée N°1

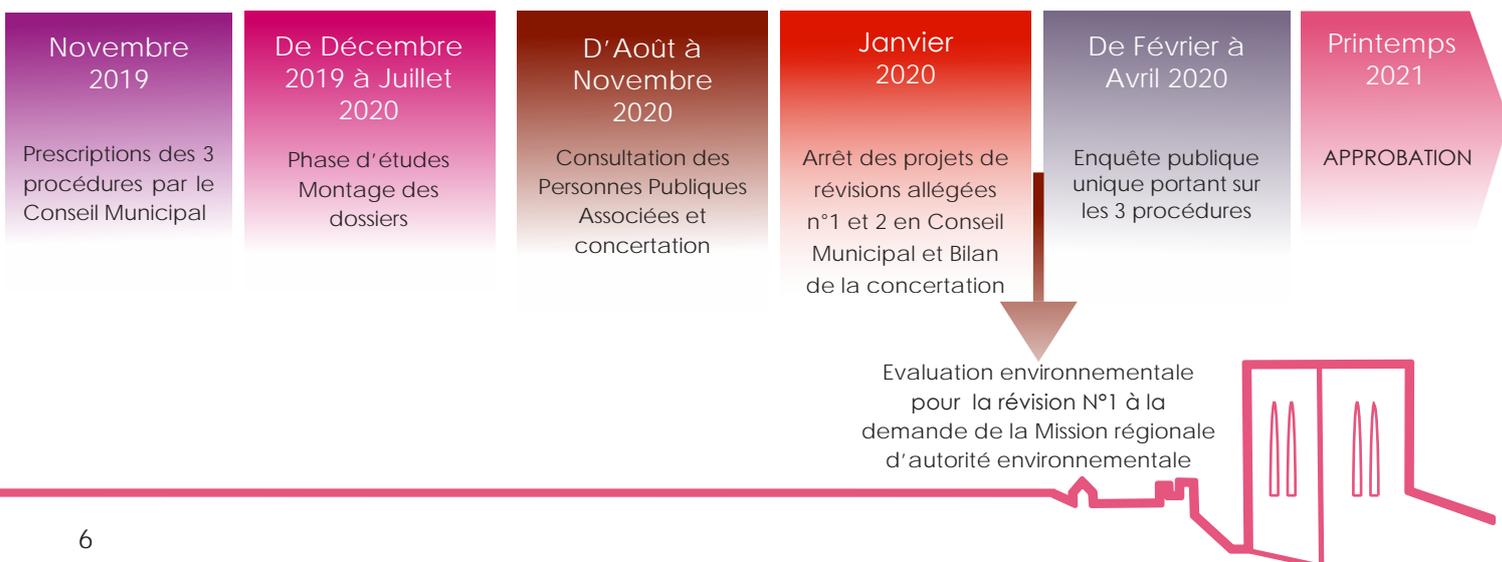
LA RÉVISION ALLÉGÉE N°2

Concerne le reclassement de secteurs urbanisés classés en zone naturelle (N) au PLU approuvé en avril 2019 en zone urbaine (UB). Elle a également pour conséquence la modification du règlement écrit et graphique.



Classés en zone N au moment de la révision du PLU en raison des risques d'inondation, il s'avère que la traduction règlementaire proposée et les règles de constructibilités associées sont disproportionnées au regard du niveau d'aléa faible à moyen en crue exceptionnelle défini sur ces deux secteurs. Une densification maîtrisée dans ces zones peut donc être admise dans le respect des mesures de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens. Par conséquent, leur zonage doit être en conséquence réétudié.

Calendrier prévisionnel (à titre indicatif)



Des effectifs renforcés de la Police municipale



Cet automne, les effectifs de la Police municipale de Fronton s'agrandissent avec l'arrivée de **Cédric Calvet**, brigadier-chef principal, et de **Fanny Alessandrini**, agent de sécurité de la voie publique (ASVP). L'équipe

« Proximité, prévention, pédagogie, ce sont nos maître-mots. Depuis l'ouverture du nouveau local sur le foirail, les Frontonnais nous sollicitent souvent. A cinq, travaillant en binômes, nous pouvons être dorénavant présents sur des plages horaires plus étendues, notamment en soirée et en week-end », confirme **David Fromentin**, le chef de la Police municipale de Fronton.

compte dorénavant cinq personnes.

« **Le renforcement de la Police municipale** est un élément-clé de la stratégie municipale de maintien, voire d'amélioration de la qualité de la vie à Fronton. Notre objectif est que nos policiers soient toujours **disponibles**, prêts à réagir dans une action de **proximité efficace**. Fronton est une ville agréable, mais elle n'est malheureusement pas exempte des incivilités communes à toutes nos petites villes, notamment en matière de respect du code de la route », explique M. Hugo Cavagnac, le maire de Fronton. Ville de marché et bourg-centre, Fronton est naturellement fréquentée et **la présence rassurante des policiers en centre-ville et dans les quartiers contribue de manière décisive à la bonne ambiance générale.**



Depistage & Consultation COVID

Le laboratoire Biofusion de Fronton a organisé un **point de dépistage Covid** sur le parking du Netto, 600 route de Toulouse, **ouvert sur rendez-vous** de 15h à 16h et accueillant **uniquement les patients symptomatiques avec ordonnance et les cas contact avérés envoyés par l'ARS ou la CPAM, les professionnels de santé et les bilans préopératoires.**

« La municipalité a mis à disposition le chapiteau et des barrières et le propriétaire a permis l'installation du drive sur son parking. **A cet échelon de proximité qui est le nôtre, c'est un excellent exemple de collaboration entre la filière de la santé, les entreprises et la collectivité** », explique M. Hugo Cavagnac, le maire de Fronton et le président de la CC du Frontonnais. « **Nous sommes prêts à réagir, car nous en avons acquis le savoir-faire pendant ce printemps** lorsque, en collaboration avec les médecins du Frontonnais, le centre COVID a été ouvert à Fronton. Dans le contexte actuel, **chacun**

doit être responsable et respecter les gestes barrières en tout lieu et en toutes circonstances. Nous tous, ensemble, nous devons être capables d'une réaction rapide et efficace. Pour nous adapter au mieux à une situation qui évolue, gardons en vue que l'esprit de la règle est aussi important que la règle, et que **les contraintes d'aujourd'hui sont souvent les conséquences de nos comportements imprudents des semaines précédentes** », conclut M. Cavagnac.

Le **centre de consultation COVID19** mis en place par les médecins de Fronton sous la coordination de l'Ordre départemental des médecins et de l'Agence régionale de santé, avec le soutien de la commune, a été réactivé à partir du 9 novembre. Le centre se situe au **51 av. Adrien Escudier** et il est accessible uniquement après une régulation effectuée par le médecin traitant, du lundi au vendredi, de 15h à 19h.



Travaux et mobilité



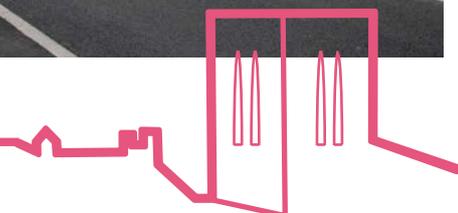
Le nouveau rond-point route de Toulouse : un accès Sud sûr et fluide

Après deux mois de travaux soutenus durant juillet et août, **le rond-point de l'intersection entre la route de Toulouse et la route de Castelnau a été prêt pour la rentrée.** « L'enjeu était de taille, car nous devons réaliser ce chantier complexe sur une des routes les plus fréquentées avant la rentrée scolaire et professionnelle. Mais nos agents et les entreprises Fronton TP, OMNI Travaux et Colas ont maintenu un rythme de travail intense pour respecter les délais convenus. En tant que Président de la CC du Frontonnais qui en est le maître d'ouvrage, je salue leur engagement et je suis naturellement heureux que nous ayons pu tenir notre promesse auprès des riverains, des commerçants et des transports scolaires », confie M. Hugo Cavagnac. Après l'entrée Nord de la ville, dont le **rond-point de la côte des Sœurs** avait été finalisé en 2019, **l'accès Sud** est à son tour devenu beaucoup plus fluide et plus sûr pour les véhicules et pour les piétons. « Ces mesures d'amélioration de la circulation ont lieu dans le cadre du plan pluriannuel d'intervention

sur la voirie, financé par notre enveloppe financière annuelle de la commune au sein de la CC du Frontonnais et une subvention du conseil départemental », explique M. le Maire. « Ce chantier répondait à **l'exigence immédiate d'une circulation plus fluide sur un des axes les plus empruntés de la commune.** Mais nous l'avons surtout pensé dans la perspective de l'ouverture, dans un avenir prochain, de la nouvelle école Joséphine Garrigues, pour éviter que l'intersection des routes de Toulouse et de Castelnau ne devienne plus encore un des points névralgiques de la circulation aux heures de pointe ».

Les prochaines étapes du programme sur cet axe majeur d'entrée de ville sont **l'aménagement piétonnier de la route de Toulouse et le rond-point de l'intersection entre la RD4 et le Chemin de Groussac.**

Par ailleurs, des travaux dans les quartiers sont également en cours de programmation.





In memoriam

Denis Bardes

Denis Bardes, notre ami et collègue à la Mairie de Fronton depuis 26 ans, est parti de façon foudroyante dans la force de l'âge. Son énergie, sa joie de vivre, ses coups de colère et son grand cœur vont nous manquer ! Les élus et les agents de la Mairie de Fronton partagent la douleur de ses filles Alicia et Cindy dans cette terrible épreuve.

Travaux d'entretien Eté 2020



École primaire Jean de la Fontaine

Peintures des classes



Salle Jean Tissonnières

Rénovation des sanitaires et des vestiaires



École maternelle Balochan

Peintures des classes



Petit Gymnase

Peintures et vitrification du parquet



La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

La demande de la commune de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les dommages causés par les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de 2019 n'a pas abouti. [Retour sur cette procédure pour mieux comprendre la logique.](#)

L'article L.125-1 du Code des Assurances considère comme « effets des catastrophes naturelles, les **dommages matériels directs non assurables** ayant eu pour cause déterminante **l'intensité anormale d'un agent naturel**, lorsque les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises. ».

Quels phénomènes sont concernés ?

En Haute-Garonne, sont concernés les phénomènes **d'inondation** par débordement d'un cours d'eau, par ruissellement et coulée de boue associée, ou par remontée de nappe phréatique, de **crue torrentielle**, de **mouvement de terrain**, de **sécheresse/réhydratation** des sols, de **séisme**, **d'avalanche** et certains **phénomènes cycloniques** (uniquement le vent de 145 km/h en moyenne sur 10 minutes ou 215 km/h en rafales Art. L.122-7 du Code des assurances).

ATTENTION ! Pour bénéficier des dédommagements qu'entraînent la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, les biens sinistrés doivent obligatoirement être couverts par un **contrat d'assurance « multirisques » avec l'option « catastrophe naturelle »**.

Sont en revanche exclus le vent, la grêle et le poids de la neige sur les toitures, assurables par la couverture « TGN » ; la foudre, indemnisable au titre de la garantie « incendie » ; et les dommages causés aux cultures, qui relèvent de la procédure d'indemnisation des calamités agricoles, dans la compétence de la Direction départementale des territoires/Service économie agricole.

Délais

Le délai d'instruction des demandes est de **plusieurs mois**. Les demandes pour le phénomène « sécheresse/réhydratation des sols » de l'année N, sont étudiées en milieu d'année N+1

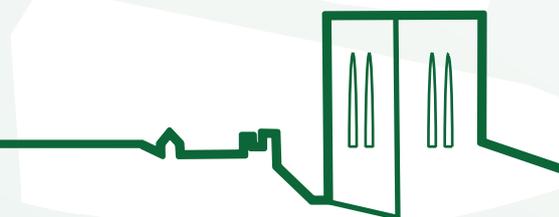
La procédure de demande

Les victimes d'une catastrophe naturelle, particuliers et entreprises, doivent **d'abord déclarer leur sinistre auprès de leur assureur** et **saisir leur mairie** afin que celle-ci engage une **procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle**.

La demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est faite par le maire, dans un délai **maximum de 18 mois** après le début du phénomène, **auprès du préfet de département**. Cette requête remonte jusqu'au Gouvernement, seul habilité à reconnaître cette situation.

ATTENTION ! Vous pouvez vous faire connaître **auprès de la mairie postérieurement à la réception de la demande en préfecture**, mais vous devez faire **une déclaration auprès de son assurance dans les 5 jours suivant le sinistre**.

La Préfecture contrôle le contenu de la demande et réunit les rapports d'expertise permettant de caractériser **l'intensité du phénomène naturel** à l'origine des dégâts recensés par la mairie. Une **commission interministérielle**, présidée par le ministre de l'Intérieur, est chargée de donner **un avis sur chaque dossier communal** transmis par les préfets de département. Cette commission se prononce sur le caractère naturel et l'intensité anormale du phénomène en se basant sur les expertises techniques réalisées. Sur le fondement de ces avis, qui ont un simple caractère consultatif, **les ministres compétents décident de la reconnaissance ou non des communes en état de catastrophe naturelle**. Ces décisions sont formalisées par un **arrêté interministériel** publié au Journal Officiel.



Développement durable

Comment vous faire indemniser ?

A partir de la parution de l'arrêté de catastrophe naturelle au Journal officiel, vous disposez d'un délai maximum de 10 jours pour déclarer votre sinistre à votre assurance. Il vous faudra faire une liste précise des dommages subis et des biens perdus ou endommagés.

Joignez à votre déclaration des preuves de la valeur et de l'état de vos affaires : factures, photos etc. Conservez les objets endommagés ils seront examinés par l'assureur ou l'expert désigné.

Quels dégâts sont couverts ?

La nature des dommages pris en compte est précisée dans l'arrêté interministériel. Sont assurés les biens couverts dans votre contrat d'assurance **si les dommages sont directement liés à la catastrophe et dans la limite des plafonds de la garantie**. En revanche, les frais dits « indirects » (frais de relogement, perte de jouissance d'un bien...) restent à votre charge, sauf indication contraire dans le contrat d'assurance. De plus, une **franchise**, autrement dit une somme restant à votre charge, s'applique. Son montant s'élève à 380 euros pour les habitations, véhicules et biens à usage non professionnel. Il passe même à 1 520 euros si la catastrophe est liée à une sécheresse ou à une réhydratation des sols.

A RETENIR

Vous devez vous adresser à votre compagnie dans les **5 jours ouvrés suivant le sinistre**, et au plus tard **10 jours après la publication de l'arrêté au Journal officiel**.

Adressez votre déclaration par courrier par **lettre recommandée**, de préférence avec **accusé de réception**, à votre assureur.

Indiquez notamment dans ce courrier vos coordonnées (nom, adresse), le numéro de votre contrat d'assurance, une description du sinistre (nature, date, heure, lieu), une liste chiffrée de tous les objets perdus ou endommagés accompagnée des documents permettant d'attester de l'existence et de la valeur des biens (factures, photographies par exemple), les dégâts causés à des tiers (par

exemple si un arbre de votre propriété est tombé et a occasionné des dégâts chez un voisin), les coordonnées des victimes s'il y en a.

Si vous prenez en charge la réparation (partielle ou totale) de vos biens, **conservez les factures** d'achat de matériaux afin qu'elles soient prises en compte par l'assureur.

Conservez les objets endommagés car ils seront examinés par l'assureur ou l'expert désigné pendant l'expertise.

Adressez une copie de votre déclaration (ou un courrier de demande d'indemnisation) à votre mairie, afin qu'elle fasse la demande de classement en catastrophe naturelle auprès de la préfecture.



Patrimoine

Le 22 septembre, la **Manufacture Languedocienne de Grands Orgues** a commencé la restauration de **l'orgue de l'église de Fronton**. Pendant plusieurs jours, les 800 tuyaux, le sommier, la mécanique, les soufflets ont été soigneusement démontés et inventoriés pour être transportés dans l'atelier de Lodève. Chaque pièce y sera examinée, nettoyée et restaurée **dans le plus pur respect des traditions**, comme le prévoit le très strict cahier des charges imposé par **l'inscription de l'orgue sur la liste des monuments historiques en 2018**. La durée du chantier est prévue à 18 mois



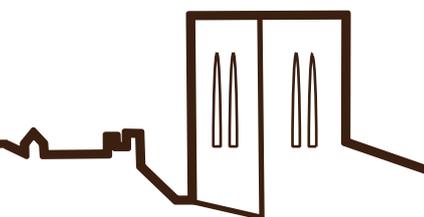
Charles Sarélot, Stéphane Guéro, Christian Vannier

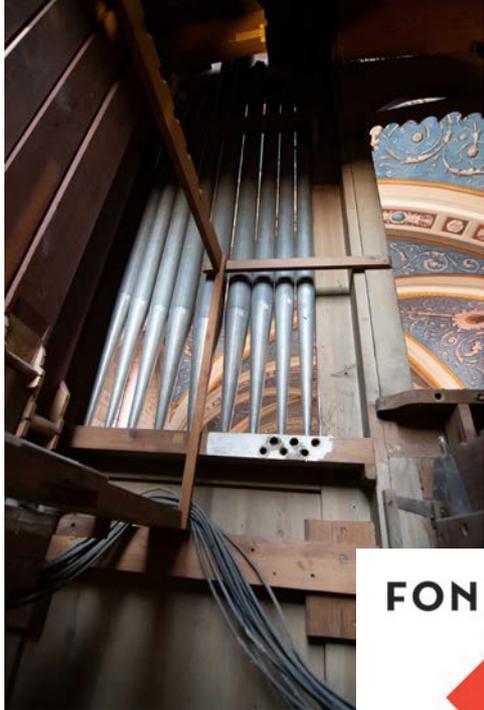


« La campagne de collecte des dons a été lancée en 2015 et pas moins de 12 000 € ont été recueillis. L'ouverture du chantier était très attendue par nous tous, en premier lieu par les mécènes que je veux encore une fois remercier. La campagne de collecte reste ouverte. Nous avons tous hâte d'entendre l'orgue résonner à nouveau dans notre église », affirme M. **Hugo Cavagnac**, le maire de Fronton.



168 ans après sa consécration en **1852**, l'orgue conserve toujours sa composition d'origine. S'il a bénéficié de quelques interventions ponctuelles au cours du temps, il n'y a pas eu de rénovation. Or, **un orgue est un instrument vivant**, qui évolue sous l'effet de la température et de l'humidité.

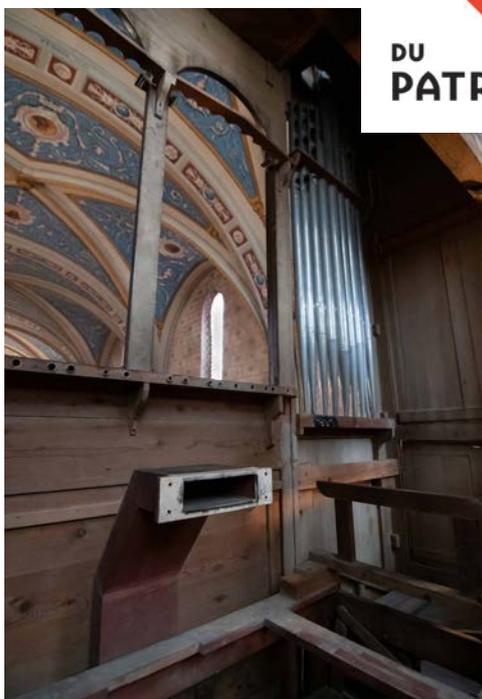




FONDATION



DU
PATRIMOINE



« L'intervention était nécessaire – confirme **Charles Sarélot**, le chef de l'équipe – car de nombreuses pièces sont dans un état de dégradation avancé ».

« Certains tuyaux sont touchés par la lèpre de l'étain, une détérioration du métal qui peut provoquer des percements », rajoute **Stéphane Guérrero**, le spécialiste en tuyauterie.

Le montant total des travaux s'élève à **130 947 € HT**, dont 25 % sont financés par l'Etat, 20 % par la **Région**, 45 % par la **commune** et 10 % par la **Fondation du Patrimoine** grâce à la générosité des donateurs.



Centre communal d'action sociale

Le 6 octobre, journée nationale des aidants

PROGRAMME EPGV OCCITANIE

Gestes & Techniques pour les Aidants

J'aide un proche, un parent, un voisin, un enfant... Ces ateliers sont faits pour moi !

10 SÉANCES GRATUITES



Depuis 10 ans, le 6 octobre, la France célèbre **la journée nationale des aidants**. 8 millions en 2008, il y a aujourd'hui environ **11 millions de personnes** en France à **soutenir un proche malade ou dépendant et à intervenir en son nom auprès des différents interlocuteurs pour faire valoir ses droits**. La plupart des aidants sont des femmes actives qui dévouent une partie de leur temps et de leur énergie à soigner un membre de leur famille, sacrifiant ainsi souvent leur vie personnelle et professionnelle. Grâce à eux, les personnes âgées ou dépendantes peuvent réaliser leur souhait de continuer à vivre dans l'environnement familial de leur maison.

La **loi de 2015** a créé un **statut légal des aidants** et lui a attaché certains droits : « Est considéré comme **proche aidant d'une personne âgée son conjoint, le partenaire avec qui elle a conclu un pacte civil de solidarité ou son concubin, un parent ou un allié, définis comme aidants familiaux, ou une personne résidant avec elle ou entretenant avec elle des liens étroits et stables, qui lui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne** » (Loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 - art. 51)

La **loi de 2019** assure une reconnaissance améliorée des aidants, notamment en matière de droit au répit et d'accès aux dispositifs de formation et d'accompagnement.

Depuis 2017, persuadé que **la dépendance est une véritable question de société**, qui dépasse de loin l'univers familial, le CCAS de Fronton rend l'honneur aux aidants familiaux, les soutient et leur fournit un accompagnement psychologique et technique grâce à ses programmes :

« **Les Pauses Café des Aidants** », organisé en partenariat avec l'Association Familiale Intercantonale, et

« **Les Gestes Techniques pour les Aidants** », organisé avec la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (EPGV).

DEUX RENCONTRES SIMULTANÉES

Pour les proches-aidants

Pauses café animées par le **psychologue** de l'Association familiale intercantonale

Les objectifs :

- Rencontrer d'autres aidants
- Partager votre expérience et vos interrogations
- Trouver des informations et conseils
- Prévenir votre épuisement

Pour les proches-aidés

Vous pouvez venir accompagné(e) de votre proche. Il sera accueilli, dans une **salle attenante** à celle des pauses café, par des professionnels spécialisés (aides-soignants et auxiliaires de vie sociale).

Les activités (chant, musique, ateliers d'expression, ...) sont adaptées en fonction des souhaits et des capacités de chacun.

Les objectifs :

- Se faire plaisir
- Maintenir les liens sociaux

LIEU

**Office du Tourisme de Fronton
Château de Capdeville**
140 Allée du Château
31620 Fronton



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Plateforme des aidants AFC
Tel : 05 61 84 30 69
Mail : plateforme@afc31.fr

CCAS de Fronton
Laura Lagleyze
Tel : 05 62 79 92 14
Mail : ccas@mairie-fronton.fr

PAUSES CAFE DES AIDANTS

2020



A FRONTON

Une rencontre par mois
Les Vendredis
De 14h30 à 16h30

Rencontres gratuites
Destinées aux familles et proches de personnes en perte d'autonomie

afc
association familiale intercantonale



VIOLENCES CONTRE LES FEMMES LA LOI VOUS PROTÈGE

VIOLENCES FEMMES INFO
APPELEZ LE
3919*
*Appel anonyme et gratuit.

Arrêtons les violences

Le **3919 Violence Femmes Info** constitue le **numéro national de référence pour les femmes victimes de violences** (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Ce numéro garantit l'anonymat des personnes appelantes, mais **n'est pas un numéro d'urgence** comme le 17 par exemple qui permet pour sa part, en cas de danger immédiat, de téléphoner à la police ou la gendarmerie.

Le numéro **3919**, soutenu par le ministère en charge des droits des femmes et géré par la Fédération nationale solidarité femmes, s'appuie sur un partenariat avec les principales associations nationales luttant contre les violences faites aux femmes.

Vous pouvez contacter aussi **France victimes 31** au **05 62 30 09 82**.

Pour toute information contactez le **CCAS de Fronton** au **05 62 79 92 14** ou ccas@mairie-fronton.fr.

Tout âge est bon pour se former aux usages du numérique

Le CCAS de Fronton, en partenariat avec La Poste et le Conseil départemental de la Haute Garonne vous propose une **formation gratuite au numérique** : exploration d'Internet, démarches en ligne, jeux...

Une action réservée aux **habitants de Fronton de plus de 65 ans**.

Les ateliers ont lieu au Préau des Chevaliers de Malte.

Si vous n'êtes pas équipé, on vous prête une tablette ARDOIZ.

10 places disponibles. Inscrivez-vous par téléphone au 05 81 27 91 52 ou par courriel christine.vayssiere@laposte.fr



Avec votre propre tablette, ou une tablette numérique Ardoiz prêtée gratuitement

FORMATION GRATUITE

Tous les mardi et vendredi matin, de 9H à 11H du 12 au 29 Janvier
(mardi 12, 19 et 26 Janvier, vendredi 15, 22 et 29 Janvier)

Un parcours numérique unique, autour de 6 ateliers organisés sur FRONTON

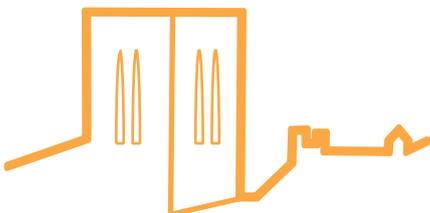


Ma Commune Ma Santé

Grâce au dispositif **Ma Commune Ma Santé, Fronton** et l'association ACTIOM proposent à tous les habitants une mutuelle négociée dans l'intérêt général, depuis 2015.

Sans questionnaire de santé et sans condition de revenu, l'offre **Ma Commune Ma Santé** s'adapte aux besoins de chacun et assure une couverture de soins à plusieurs niveaux avec **des tarifs négociés et des services spécifiques**.

Pour plus d'informations appelez le **CCAS** au **05.62.79.92.14** ou le centre d'accueil téléphonique d'ACTIOM au **05 64 10 00 48**





Le Service Enfance s'adapte pour le bonheur des enfants

Crise sanitaire oblige. Au contact des enfants, des parents et des enseignants, le Service Enfance a dû revoir son fonctionnement. La rentrée de cette année a-t-elle été plus compliquée que d'habitude ?

« Ce virus a compliqué la vie de tout le monde... Mais, de concert avec les écoles et sous la coordination de la municipalité, nous nous sommes adaptés aux contraintes des protocoles sanitaires successifs afin d'assurer **le respect le plus strict des règles d'hygiène**. Et ce pour protéger à la fois les enfants et leurs familles, nos agents et les enseignants et pour instaurer **cet esprit de confiance qui est indispensable lorsqu'on travaille avec les enfants**. Cela a demandé un important effort d'ajustement et de coordination, mais je pense que **nous avons réussi à préserver la qualité de la prise en charge des enfants pendant le temps extra- et péri scolaire** », affirme Mme **Karine Barrière**, première adjointe au maire.

L'amplitude horaire de l'accueil des enfants a-t-elle été revue ?

« Les enfants sont accueillis à l'ALAE-ALSH **à partir de 7h30** et jusqu'**à 18h30**. La mise en place du protocole sanitaire nous a obligés à multiplier les tâches et les encadrants et donc à revoir les temps de travail. Cette réduction d'une demi-heure par rapport aux horaires habituels a été un compromis nécessaire pour pouvoir assurer le bon fonctionnement du service », continue **Mme Barrière**.

Comment avez-vous adapté les activités proposées aux enfants ?

« Nos équipes d'animation ont repensé les lieux et les modes d'accueil afin de réduire le brassage de grands groupes d'enfants. Ainsi, chaque groupe se voit attribuer une salle d'activités pour l'ensemble de la période. Et bien sûr, **élèves, enseignants, animateurs, agents, tout le monde respecte strictement les règles sanitaires**, à savoir le port du masque pour les adultes, lavages des mains très fréquents et désinfection quotidienne de l'ensemble des locaux. **A la cantine, afin de limiter les contacts, les enfants sont servis à table par un adulte**. Cela les amuse beaucoup, car il se sentent comme au restaurant », explique Mme **Karine Forestier**, la directrice du Service Enfance.

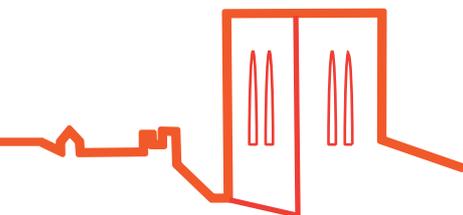
Les animations sont-elles tout aussi variées ?

« Comme les années précédentes, les enfants ont le choix de participer à des activités manuelles, sportives, d'expression, jeux libres. Tous les jours, matin, midi et soir, et le mercredi, **les animateurs réinventent et réadaptent des jeux et des activités pour le bonheur de tous** : création d'un calendrier de l'avent, relaxation, jardinage, cuisine, tournoi de cartes Pokemon... Les enfants et les parents sont informés des activités et des projets des ALAE par les plaquettes qui sont distribuées régulièrement dans les cahiers des enfants et qui sont aussi consultables sur le site de la

ville (www.mairie-fronton.fr) sur la page consacrée à l'ALAE », ajoute **Mme Forestier**. « Les mercredis et les vacances sont aussi riches en activités ludiques et de découverte : yoga du rire, zumba, art floral, la cuisine avec un professionnel, des jeux avec notre ludothécaire Sophie, du cinéma rien que pour nous, des escape games... tout prétexte est bon pour se détendre et s'amuser tout en apprenant. Cet automne, nous proposons aux plus grands, à partir de 8 ans, des stages sportifs qui développent l'agilité : pétanque, archery battle, badminton, circuit vélo, mölky, etc. ».

Qu'en est-il des projets créatifs proposés aux enfants ?

« Nous essayons de maintenir les grands projets de l'année, dans une forme adaptée aux contraintes sanitaires. **Comme chaque année, pour célébrer le jour de la laïcité, les enfants préparent des créations collectives ou individuelles inspirées des valeurs républicaines**. Pour les fêtes de fin d'année, nous préparons une exposition 'virtuelle' des sapins de Noël confectionnés à partir de matériel de récupération et des cartes de vœux pour les aînés de la ville. Bien sûr, il y aura aussi des animations autour du repas, mais nous ne gâcherons pas encore la surprise... », **conclut Mme Forestier**.



Vie associative

WORLD CLEAN UP DAY

19 septembre 2020



23 bénévoles de 7 à 83 ans ont répondu à l'appel de Nathalie Thomas Parzani et Cathy Solomas, ou simplement Nath & Cath, de participer à une action citoyenne, le 19 septembre, à l'occasion de la **Journée mondiale de la propreté 2020 (World Clean Up Day)**.

Munies de gants, de sacs, de pinces et de conseils de tri par la Communauté de Communes du Frontonnais et protégées par la Police municipale de Fronton, les deux équipes des bénévoles ont parcouru **3,5 km** et ramassé **150 kg de déchets**.

En fin de journée, ils affichaient tous le signe de la victoire : trois doigts levés (annulaire majeur et auriculaire) pour dire un grand W - « We Want a World Without Waste » (Nous voulons un monde sans déchets).

La municipalité remercie Nath et Cath pour leur superbe initiative citoyenne et à tous les Frontonnais qui ont participé à l'action de propreté du 19 Septembre. De prochaines actions sont en cours de programmation.

L'Olympisme, toujours à l'honneur à Fronton

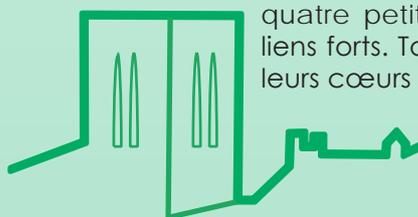
Elève en 3^{ème} au collège Alain Savary, **Emilie Prévost** peut être très fière. Grâce à son excellence scolaire et sportive, Emilie a été sélectionnée en 2018 pour faire partie des **1000 jeunes ambassadeurs des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024**. Avec ses camarades de la classe **Pierre de Coubertin / Alice Milliat** qui réunit 30 élèves de l'académie de Toulouse, Emilie se forme aux valeurs de l'olympisme – l'excellence, le respect, l'amitié – pour mieux les incarner et les promouvoir à l'école, en compétition et dans la vie de tous les jours. Championne de cyclocross d'Occitanie (2018) et pendant 5 ans participante au trophée de



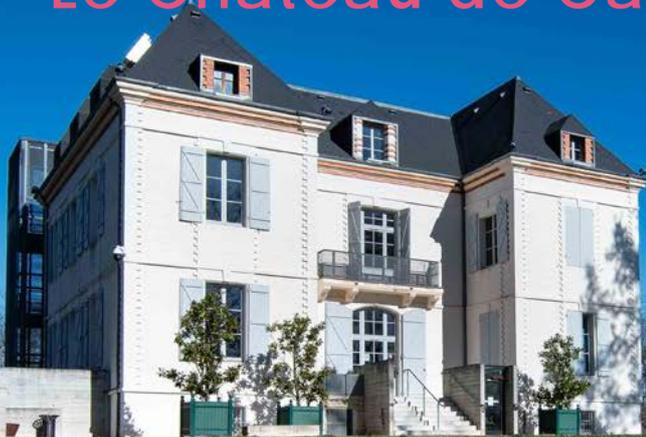
France des jeunes cyclistes, **Emilie**, accompagnée par sa professeur d'EPS, **Mme Pierine Moreau**, s'investit pour renforcer le partenariat entre le collège et les associations sportives de la ville afin de diffuser l'esprit olympique et inciter ses camarades à une pratique régulière du sport. La **Municipalité** l'accompagne et l'encourage dans tous ses efforts. « Nous sommes très fiers qu'Emilie fasse partie des ambassadeurs des Jeux de 2024. **L'olympisme et le civisme sont les deux faces de la même médaille et nous Frontonnais sommes très attachés aux deux.** C'est de bonne grâce que nous la soutenons, elle, ses camarades et ses professeurs, dans toutes ses actions olympiques », confirme M. le maire **Hugo Cavagnac**.

memoriam : David Prévost

Daniel Prévost, le Président de l'US Fronton Athlétisme, symbole du fair-play et du dépassement de soi, professeur et entraîneur de générations de sportifs, nous a quittés à 70 ans. Athlète (haies et lancers) et entraîneur d'athlétisme dès son plus jeune âge, fondateur des clubs de Bagnolet et de Brunoy, en région parisienne, passionné de livres et autodidacte, il aménage avec sa famille dans la région toulousaine. Installé à Fronton, il rejoint le club d'athlétisme dont il prend la direction après le départ de Jean Tissonnières. Retraité actif, inspirant et dévoué, Daniel Prévost s'occupait avec la même passion de ses athlètes et de sa famille, notamment ses quatre petits enfants avec lesquels il avait noué des liens forts. Tous les athlètes frontonnais le gardent dans leurs cœurs et dans leur mémoire.



Le Château de Capdeville a 10 ans



Acquis et restauré par la municipalité pour devenir une véritable vitrine du territoire frontonnais, de sa culture et de sa viticulture, le Château de Capdeville ouvrait ses portes en 2010. Maison des Vins et du Tourisme et siège du Syndicat des Vins de Fronton, le château et son parc de 6 hectares accueillent depuis dix ans sans interruption des expositions d'art, des concerts et des spectacles en plein air au grand plaisir des visiteurs et à la grande fierté des Frontonnais.

Les expositions au Château

« A Force d'en Fer »

Du 1^{er} Septembre
au 5 octobre 2020

C'est le nom qu'Arnaud Elisabeth a donné à son atelier installé dans l'ancienne forge d'Espinas dans le Tarn et Garonne. « Autodidacte devant l'enclume », Arnaud s'est toujours passionné pour les métaux et a pu ainsi donner libre cours à son imagination et à sa fibre créatrice soutenues par une très longue pratique de la soudure et de la forge : il recherche et travaille le métal comme plus personne ne le fait. La nature, la terre lui fournissent scories, cailloux dont

il sait extraire toute la quintessence du fer. Pour lui, le fer est vivant, riche de son terroir et renferme des secrets qu'il aime mettre au jour dans des sculptures surprenantes, bagues, arbres, instruments de musique, animaux, fleurs géantes. Son œuvre toute en contrastes prend forme dans un univers d'ombres et de lumière toujours en symbiose avec l'environnement régional. De la soudure industrielle à la fonte des métaux, Arnaud Elisabeth a toujours eu une connivence avec le feu. Il a expérimenté la fabrication du charbon de bois et du fer et orienté ses recherches sur la malléabilité des métaux non ferreux. Ses créations ont été exposées à Bruniquel, Saint Antonin, Albi, Montauban, Moissac, Talence, Villefranche de Rouergue, à l'Institut du Monde Arabe à Paris.



Dominique Bois & Elisabeth Lauret

Du 9 Octobre au 10
novembre 2020

Dominique Bois, ancien dessinateur en architecture, cartographe et autres métiers, son attirance pour la précision du trait l'a conduit à peindre notamment des miniatures puis il s'est orienté tout naturellement depuis une quinzaine d'années vers la technique du Trompe-l'œil de chevalet et aussi mural. D'une palette large, ses réalisations à l'huile en glacis issus des techniques des peintres du 16^{ème} siècle sont très éclectiques et sont là pour former parfois un rébus, une énigme... avec humour, amour, poésie et symbolisme. De nombreux prix couronnent son parcours. L'Académie des Arts et Lettres du Languedoc lui a décerné le prix Jean-Jacques Corneille, Maître

dans l'art du trompe l'œil des miniatures. En 2010 et 2011, il a obtenu la médaille de bronze aux Artistes Français au Grand Palais à Paris.

Elisabeth Lauret, Lisaroselys, émerveillée par la vie, aime depuis toujours laisser parler son cœur dans un goût naturel et un grand plaisir de l'écriture de textes et surtout de poèmes croqués sur le vif, comme on savoure intensément une sensation, un sentiment, un instant de vie, un merveilleux tableau... pour pouvoir, avec bonheur, en faire partager les pétilllements vibrants mais aussi les doux murmures inaudibles.

« Toit et Moi. Bien habiter en Haute-Garonne »

Du 1er Septembre au 5 octobre 2020

Vendredi 18 septembre, le Château Capdeville a accueilli le vernissage de l'exposition « **Toit et Moi. Bien habiter en Haute-Garonne** », une incursion dans l'évolution de l'habitat haut-garonnais depuis le XIX^e siècle, proposée par le **Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Haute-Garonne (CAUE31)**.

Plus de 40 personnes y ont participé, parmi lesquels, **M. Hugo Cavagnac**, le maire de Fronton et le président de la CC du Frontonnais, **M. Jean-François Portarrieu**, député de la Haute Garonne, **Mme Jacqueline Coquet**, la présidente de l'Office du Tourisme, **Mme Françoise Favarel**, directrice du CAUE 31, de nombreux membres du Conseil municipal de Fronton et des élus des communes voisines, dont **M. Serge Terrancle**, le maire de Bouloc, et **Mme Marie-José Allen**, maire-adjointe à la culture de Bruguère.

« Les maires, les élus municipaux, ne sont pas que des administrateurs. Ils sont aussi, et peut-être en premier lieu, les animateurs d'une réflexion sur la

beauté de l'espace urbain, cet espace partagé où se fabrique le lien social, une réflexion que le CAUE31, dont la mission est justement la promotion de la qualité architecturale urbaine et paysagère, nous a toujours aidés à mener avec beaucoup de professionnalisme. Cette exposition est l'illustration d'une coopération durable et bénéfique pour nous tous », a souligné **M. Cavagnac** dans son mot d'ouverture.

A son tour, **Mme Jacqueline Coquet** a tenu à rappeler le château Capdeville qui accueille l'Office du Tourisme et le Syndicat des Vins de Fronton, et qui est lui-même l'expression aboutie de l'ambition de combiner la tradition architecturale haute-garonnaise avec des formes et des matières novatrices, fête cette année son dixième anniversaire.

Un atelier interactif consacré à la qualité de l'habitat a permis à un public familial venu en nombre le samedi 19 septembre de comprendre sur un mode ludique les progrès de l'architecture et le potentiel fonctionnel, esthétique et écologique de l'habitat actuel.



Culture

CLAUDE SANS

Toute l'oeuvre de Claude Sans témoigne de sa passion pour le monde animal qu'il a souvent cotoyé de près ayant exercé le métier de taxidermiste. Ce maître artisan a acquis ainsi une connaissance très précise de la nature et de la morphologie animale. Son atelier-galerie est installé au coeur des Pyrénées Ariégeoises à Lézat sur Lèze. Après plusieurs stages de sculpture et de modelage auprès de Sébastien Langlois dans sa galerie des Carmes puis chez Anne-Laure Pérès de l'association Inventerterre, il réalise ses sculptures animalières en argile ou en faïence, des animaux de la faune européenne et africaine d'un réalisme saisissant : oiseaux, mammifères, poissons, reptiles. C'est au Québec qu'il a appris à naturaliser des poissons. Il a obtenu pour cela le 2^{ème} prix aux Rencontres régionales des Métiers d'Art en Ariège. Pour compléter ses dons remarquables d'observation directe à l'affût de la nature, son sens des volumes et des expressions, il utilise des photos, des documents, qu'il reproduit en dessin. Il met l'accent sur le regard, le mouvement, les attitudes de l'animal et sait en rendre toute la noblesse et la beauté. Après le modelage, viennent le lissage et les finitions après séchage pour faire ressortir en creux les détails : plumes, poils et écailles. Après une cuisson à 1000 degrés, une patine à l'encre ou l'acrylique ou bien façon bronze apporte la touche finale.

Le bestiaire de Claude Sans n'a pas fini de nous étonner!



L'Heure du conte

Bel après-midi de septembre. Venu nombreux sur le parvis du Préau des Chevaliers de Malte pour l'Heure du conte, les enfants ont suivi émerveillés les aventures de Croquefoin, le lapin musicien, et son copain, Pouic, un drôle de zozio venu des îles Arc-en-ciel.



LISEZ...SANS MODERATION

A la Médiathèque de Fronton, chacun peut trouver son bonheur. Il y a des **livres et albums pour tous les goûts et pour tous les âges.**

Vous n'avez pas envie de fatiguer vos yeux ? Marie-Françoise vous invite à consulter le rayon « **Romans en gros caractères** » : classiques, romans du terroir ou dernières parutions, impossible de résister à la séduction de la lecture.

Vous n'avez pas trouvé ce que vous cherchiez ?



Indiquez-nous le titre désiré et nous essayerons de l'inclure dans nos acquisitions ou de vous le procurer auprès de la Médiathèque départementale. Un cahier de suggestions est disponible à l'accueil de la Médiathèque ou en ligne, sur mairie-fronton.fr, onglet Médiathèque.

Exposition du Club Photo à la Médiathèque

Les livres et les images ont toujours fait bon ménage ! Grâce au partenariat entre la **Médiathèque** et le **Club Photo de Fronton**, nos abonnés et visiteurs peuvent profiter des expositions de photos mises gracieusement à notre disposition par le Club. Une raison de plus de franchir la porte de la Médiathèque !



BD

La Médiathèque a une des plus riches collections de bandes dessinées du territoire, constamment enrichie et diversifiée par les soins de Marie-Cécile.

Profitez sans modération des plus de 2300 albums pour enfants et 3500 volumes de BD adultes et jeunesse.



Le soir du 9 octobre, dans la salle accueillante du Cinéma, les passionnés du polar ont rencontré le journaliste d'investigation et romancier slovaque Arpad Soltesz. Ses thrillers politiques sur trame de polar – *Il était une fois dans l'Est* (Agullo 2018, Points 2020) et *Le Bal des Porcs* (Agullo 2020) – ont fait l'unanimité de la critique.

La Médiathèque a repris cette année son partenariat avec le **Festival Polars du Sud de Toulouse**. Une belle tradition qui, depuis 2012, a fait venir à Fronton des auteurs aussi divers que les français **Jérôme Leroy**, **Jean-Hugues Opperl** et le regretté **Ayerdhal**, l'espagnol Victor del Arbol, l'islandais **Arni Thorarinnson**, et l'américaine **Sarah Gran**.

Il n'y a pas de livres sans auteurs ! La littérature est un art vivant et chaque auteur nous ouvre la porte vers un autre monde, un monde qu'on n'aurait peut-être pas pu ou voulu visiter... un monde qui intrigue, qui effraye, que l'on veut parfois ignorer, mais qui, justement par la ténacité de l'auteur, s'impose à nous avec la force de la réalité brute et souvent brutale. **Arpad Soltesz** est de ces auteurs-là. Né en Tchécoslovaquie en 1969, il fait partie de cette **première génération de journalistes indépendants slovaques** qui n'a jamais baissé la tête devant les menaces des politiques corrompus et des hommes d'affaires véreux. Armé d'un courage qui lui a valu des séjours à l'hôpital et des procès en justice, fondateur du Centre d'Investigations

Jan Kuciak, du nom de son ami, le jeune journaliste slovaque assassiné avec sa compagne en 2018 et dont le meurtre a bouleversé la politique slovaque, il s'entête à dénoncer par tous les moyens, du journaliste comme du romancier, les turpitudes d'un monde à la croisée des réseaux de criminalité de l'ancien empire soviétique, des Balkans occidentaux et de l'Europe du Sud... qui se portent à merveille à l'heure de la mondialisation...

Les polars d'**Arpad Soltesz** sont une invitation au voyage nous emmènent dans ce *Far East* qui nous est si proche où tout n'est pas qu'ordre et beauté, luxe, calme et volupté... Bien sûr, l'ordre règne, régi par les mafias qui opèrent de mèche avec les services secrets, les magistrats et les policiers corrompus...

Bien sûr, le luxe vous entoure, un luxe criard et de mauvais goût des barons et des corsaires du capitalisme sauvage... Le calme : les policiers et leurs indics veillent à ce que tout le monde le garde, car le vacarme nuit gravement aux affaires, surtout si le marché est noir !

La volupté, il y en a à revendre, à bas prix par des filles transformées en chair à canon dans la bataille pour la conquête des marchés du sexe...

Luxe, calme et volupté : c'est toute la beauté de l'Est !

Partons donc en voyage avec Arpad Soltesz, ce guide aguerri qui n'a pas peur d'appeler les choses par leur nom, surtout quand cela dérange !

Les romans d'**Arpad Soltesz** sont disponibles dans les **collections de la Médiathèque**



PREPARE TON BREVET A LA MEDIATHEQUE

Comme tous les mercredis en période scolaire, un groupe de jeunes inscrits au Centre d'animation jeunesse (**CAJ**) se réunissent dans une ambiance studieuse dans la salle d'étude de la Médiathèque

pour une aide aux devoirs encadrée par **Morgane Maurel** directrice de la structure.



Culture

Comme chaque année, la Médiathèque invite **les jeunes de 12 à 25 ans** à exposer leurs créations. Ecriture, BD, vidéo, graff, arts plastiques, volume, musique... aucune technique n'est laissée de côté. Le **thème** de cette année : naturellement, « **Le monde d'après** » !

Programmée initialement en novembre, l'exposition aura lieu dès que les conditions sanitaires le permettront.

L'entrée est libre aux heures d'ouverture de la Médiathèque. Trois prix seront décernés.



Exposition d'arts plastiques, écriture, photos, vidéos des jeunes artistes (de 12 à 25 ans)

La Médiathèque
36 rue Alain de Falguières
31620 Fronton

Thème
« Le monde d'après »



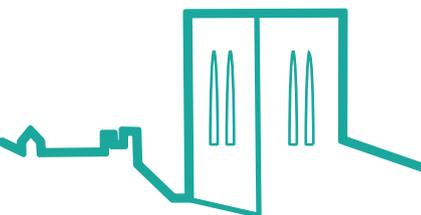
Exposition Médiathèque

Enquête à la Ludothèque

A l'occasion de la Semaine du Polar à Fronton, la Ludothèque et la Médiathèque ont uni leurs forces créatives pour inviter les Frontonnais à prendre part à une enquête ludique. Samedi 10 octobre, une soixantaine de passionnés des jeux et des livres convertis en enquêteurs d'un après-midi sont partis à la recherche du voleur du jeu le plus demandé de la Ludothèque, UNLOCK Star Wars.

Venus pour la plupart en famille, les Sherlocks frontonnais ont passé au peigne fin le centre-ville pour apporter ensuite les indices au QG de la Ludo-Média-Police où l'inspecteur Aduflaire et son équipe les attendait pour dresser le portrait-robot du coupable. La recherche d'indices a été une belle occasion pour découvrir ou redécouvrir des lieux, des bâtiments et des symboles de Fronton, parmi lesquels **l'Arbre de la laïcité** planté en 2018. En ce mois d'octobre, tous les participants arboraient de magnifiques moustaches roses, en signe de soutien au **dépistage précoce du cancer du sein et du cancer de la prostate**.

A la bonne surprise de tous, le voleur n'en était pas un, mais bien le Père Noël qui, comme chaque année, emprunte des jeux à la Ludothèque pour les tester avant les fêtes de fin d'année ! Mais il avait oublié de prévenir Sophie, ce qui a semé la panique à Fronton ! Contacté par l'inspecteur Aduflaire à l'issue de l'enquête, il s'est excusé et a promis de ne plus faire ce genre de farce !



Au fil de l'histoire : de la maison de ville à l'Hôtel de ville

La maison de ville

Durant une longue période, qui va probablement de 1578 à 1876, la maison de ville (on ne parlait ni de mairie, ni de commune) se trouvait au bout de la rue de la Ville, dans la partie du Café des Sports proche de celle-ci, les deux autres tiers abritant le four banal où les habitants du village faisaient cuire leur pain. Un voisinage inquiétant qui provoque plusieurs incendies, notamment celui de 1741, intervenu au cours des fêtes de Noël. Les réunions se tiennent ailleurs plusieurs mois durant.

Le 30 septembre 1578 en effet, un échange est passé devant Me Henri Bresquet, notaire de Fronton qui a possédé et donné son nom au domaine situé sur la route de Campsas, entre François Jean et Jeanne Sabatier, d'une part, et les consuls du village, d'autre part. Ces derniers cèdent « une petite maison haute où on avoit acoustumé fere le corps de garde », qui semble correspondre, d'après les confronts, à l'ancienne boucherie Claverie. En contrepartie, le couple donne une maison haut et bas, confrontant le four et l'actuelle rue de la Ville, avec « l'échelle entre deux par laquelle l'on monte pour aller faire la ronde ». Il s'agit bel et bien d'une aile du Café des Sports.

Le transfert de 1876 : les Marcorelle

L'Esplanade Baron de Marcorelle où se trouve actuellement la mairie est appelée ainsi depuis une délibération municipale du 28 février 1926, alors qu'Adrien Escudier était encore maire de Fronton. Auparavant, on parlait simplement des Esplanades, aucune des trois n'ayant un nom particulier, de la Promenade ou encore de la Terrasse, vu la situation en surplomb de celle-ci.

Qui sont les Marcorelle ?

A l'origine, une famille roturière de Sainte-Eulalie-du-Cernon, pittoresque village de l'Aveyron, situé sur le plateau du Larzac, non loin de la Cavalerie et la Couvertoirade, autant de lieux appartenant à l'ordre de Malte.

La venue de quelques membres de cette famille se fait sous ce patronage. En effet, Jean de Marcorelle, d'abord curé d'Orgueil, dessert la paroisse de Fronton entre 1684 et 1708. Jean François ou François, son neveu, né vers 1676, lui succède jusqu'en 1740. Tous deux meurent en fonctions.

Agent du Grand-Prieuré de Toulouse et frère du précédent, Paul Marcorelle (Sainte-Eulalie vers 1668 – Toulouse 5 avril 1757) épouse une Frontonnaise et se fixe ainsi dans notre village. Partageant son temps entre Toulouse et Fronton, comme la plupart des notables désireux de se hisser dans l'échelle sociale, il devient capitoul en 1731 et accède ainsi à la noblesse dite « de cloche ».

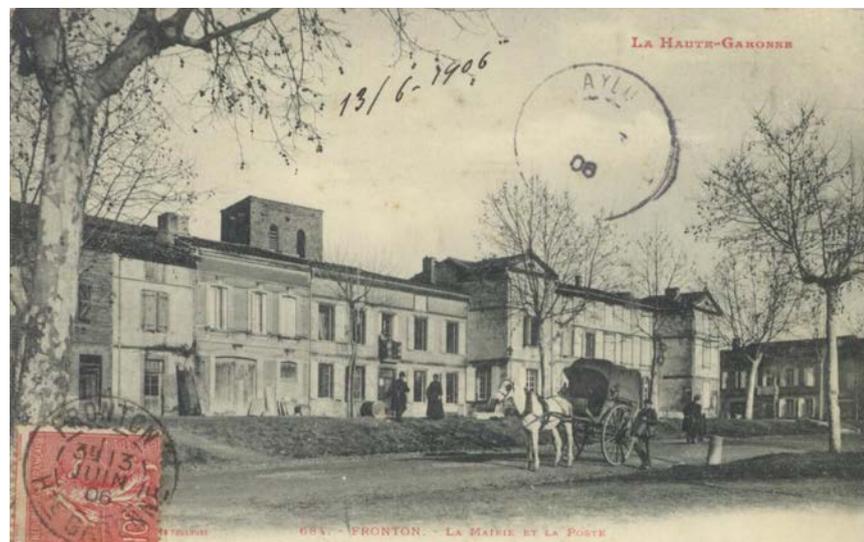
Marié en 1710 avec Marguerite Fournier, elle-même descendante des Dumotin, il se retrouve ainsi propriétaire d'un important pâté de maisons : la mairie actuelle, l'ancienne école « des filles » (qui fut précédemment celle des garçons) et la cour de celle-ci jusqu'au préau, les deux familles en question ayant acquis méthodiquement (les actes notariés en font foi) les demeures voisines (jadis, toutes ou presque ont une surface de 50 mètres carrés environ). La tour d'angle des remparts, qui correspond au bureau d'Evelyne Peyranne, était d'ailleurs connue sous le nom de tour Dumotin.

Paul Marcorelle a deux fils dont un célibataire, homme de lettres et de sciences, installé à Narbonne. Celui qui se marie lui donne deux petits-fils. Jean François Joseph, baron de Marcorelle (Toulouse 21 juin 1760 - Fronton 26 avril 1829) est l'un d'eux. Plusieurs facteurs lui ouvrent une destinée hors du commun. Visiblement, il est le préféré de son père, et pas seulement parce que l'aîné. Il traverse sans dommages la Révolution. Il devient député sous l'Empire et préside même le Corps Législatif, un honneur relatif puisque Napoléon, soucieux d'éparpiller les pouvoirs, a fixé cette dernière fonction à un mois seulement. Ajoutez à cela un mariage avantageux avec une Parisienne, de nombreux biens immobiliers, une grosse fortune, du moins aux yeux des Frontonnais. Ebloui par sa réussite, il prétend descendre de Marc-Aurèle dont un portrait orne sa salle à manger.

Installé à Fronton à la fin de ses jours, il occupe les fonctions de maire. Il est alors veuf. Auguste, son fils, à peine âgé de dix-huit ans et déjà officier, a disparu pendant la campagne de Russie. Caroline (Paris 8 mai 1795-Fronton 12 octobre 1867), un peu demeurée, interdite judiciairement plus tard, épouse en 1825 Louis Henri Thérèse de Latour-Landorthe, frère de l'évêque de Pamiers, Aucun enfant ne naît de cette union.

Le testament du baron, que j'ai consulté, et surtout les divers codicilles montrent à l'évidence qu'il cherche à déshériter au maximum les héritiers de droit : son gendre qui manifeste sans doute trop d'appétit ; Ferdinand (qui recueillera le titre de baron) et Eugénie de Marcorelle, ses neveux. Il multiplie par exemple les legs, dont un, important, à la commune, à charge de créer une école et un hôpital, n'oubliant ni sa fille de service, ni des cousins éloignés qui résident à Nantes et ailleurs.

A la mort du baron puis de sa fille, la plupart des biens sont vendus. Le 30 novembre 1875 (Emile Garrigues, notaire de Fronton), la commune de Fronton, représentée par Emile Bavielle, alors maire, acquiert d'Eugénie de Marcorelle et de la veuve de Ferdinand « la maison sur la Promenade ayant une sortie sur la rue des Auques (aujourd'hui, rue des Chevaliers de Malte), avec cour, écuries et remises ». Montant : 40 000 francs. Depuis lors, il s'agit de la mairie... ou de l'hôtel-de-ville.



BIENVENUE AUX NOUVELLES ENTREPRISES

Albertine & Jo concept store

430 route de Toulouse – 31620 FRONTON

tel : 05 61 37 16 59 (anciens locaux de Couleurs des Halles)

Drive durant la confinement par téléphone, Facebook ou Instagram de 15 H à 19 H

Bijoux, cosmétiques, senteurs d'ambiance, prêt à porter, Jouets et bien plus encore. Des idées de cadeaux pour faire plaisir et vous faire plaisir.



Frédéric Vergara

Graphiste & Webdesigner

07 82 94 08 88 / contact@frederic-vergara.fr

<https://frederic-vergara.fr/>

Mijote & Papote

Restaurant familial et salon de thé

05 62 10 62 48 / mijoteetpapote@gmail.com / [facebook.com/mijoteetpapote/](https://www.facebook.com/mijoteetpapote/)

7 Esplanade Pierre Campech. Du lundi au vendredi, 9h-17h



Ouvrir un restaurant en plein crise sanitaire, c'est un acte de courage.

Et pourtant, Lucile et Marie ont bravé le contexte pour lancer « **Mijote & Papote** ». Amies de longue date, les deux jeunes cadurciennes ont réuni leurs compétences et expériences en commerce et restauration pour réaliser un rêve et une ambition partagée : **ouvrir un restaurant où l'on mange et l'on se sent comme à la maison.**

Situé en plein centre-ville, sur l'Esplanade Pierre Campech, « **Mijote & Papote** », à la fois table d'hôtes avec de bons plats mijotés et salon de thé pour papoter en tout tranquillité entre amis, propose tous les jours de la semaine, de 9h à 17h, un menu où **tous les ingrédients sont locaux et le menu est toujours « de saison ».**

« Nous avons choisi Fronton car nous cherchions un endroit animé, avec une population active importante. Nous ne sommes pas trompées. Depuis l'ouverture, nous sommes au complet tous les jours et nous avons même déjà nos habitués », nous confient Lucile et Marie tout sourire.



Complexe Fit and Games

215 avenue de la Dourdenne

06 37 99 75 39 / fitandgamesfronton@gmail.com

Salle de sport, animations, événementiel, le complexe **Fit and Games** confirme bien son nom.

Vous voulez garder la forme ? La salle de sport vous accueille de 9h à 21h en semaine et de 9h à 12h / 14h à 18h en week-end.

Envie de détente en famille ou avec les amis ? Tous les mercredis, samedis et dimanches de 14h à 18h, et pendant les vacances scolaires, venez passer un moment convivial en découvrant de nouvelles activités de loisirs : escalade, laser game, archery game et paintball enfants.



Le Bureau communautaire

Le Bureau communautaire se réunit toutes les semaines. Il pilote les orientations stratégiques de la Communauté de Communes, examine, arbitre et décide les projets.

Le Bureau communautaire du mandat 2020-2026 est composé de :

Hugo CAVAGNAC, maire de FrontonPrésident de la CC du Frontonnais
Daniel DUPUY, maire de Castelnaud d'EstrétefondsVice-président au Développement économique
Janine GIBERT, maire de GargasVice-présidente à la Protection de l'environnement
André GALLINARO, maire de Villeneuve-lès-BoulocVice-président à la Gestion du Patrimoine
Colette SOLOMIAC, maire de CépetVice-présidente à la Promotion du territoire
Serge TERRANCLE, maire de BoulocVice-président à l'Aménagement de l'espace
Philippe PETIT, maire de Saint-SauveurVice-président aux Cycles de l'eau
Edmond AUSSEL, maire de Saint-RusticeVice-président à l'Aide à la Personne et insertion à l'emploi
Denis PARISE, maire adjoint de VillaudricVice-président à la Commande publique et mutualisation



Adopté par délibération du Conseil communautaire réuni en séance du 7 juillet 2020, **le budget 2020 de la CC du Frontonnais** :

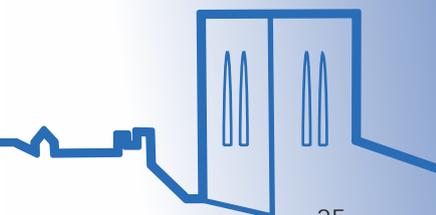
Section Fonctionnement : 23 195 814 €

dont 909 581 € pour les zones d'activité économique et 4 072 804 € pour la collecte des déchets

Section Investissement : 9 831 638 €

dont 672 392,13 € pour les zones d'activité économique et 844 680 € pour la collecte des déchets

Le Budget primitif 2020



Intercommunalité



La CC du Frontonnais aux côtés des entreprises du territoire

La crise du COVID 19 met à rude épreuve les acteurs économiques, notamment **les petites et les moyennes entreprises**, précisément celles qui font vivre le tissu économique local.

Pour venir à leur secours, **la région Occitanie** a mis en place un **fonds de solidarité exceptionnel** que les intercommunalités ont été invitées à abonder à leur tour.

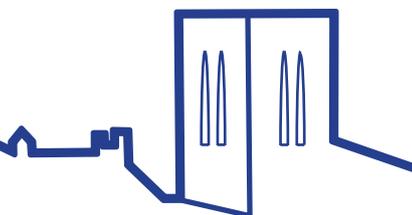
- Ainsi **160 entreprises** du territoire de la Communauté de communes (CC) du Frontonnais ont bénéficié de plus de **300 000 € dont 80 000 € versés par la CCF**.
- Sur la commune de Fronton **29 entreprises** bénéficient ainsi des aides d'une valeur totale de 82 300 € dont **22 % de la CCF**.

Grâce au dispositif **L'OCCAL**, la Région Occitanie, la Banque de Territoires, 12 départements et 145 intercommunalités, dont la CC du Frontonnais, se sont aussi engagés à raison de 80M € pour accompagner le **redémarrage des activités du tourisme, du commerce et de l'artisanat de proximité**.

- Une entreprise de Fronton a pu ainsi bénéficier d'une aide de **15 260 €**.

Par délibération prise lors de sa réunion du 07 juillet 2020, le Conseil communautaire a aussi instauré **le dégrèvement de 2/3 de la cotisation foncière des entreprises (CFE)** due au titre de l'année 2020 pour les entreprises particulièrement touchées par la crise sanitaire. Le dégrèvement est pris en charge par l'Etat à hauteur de 50 %.

- **22 entreprises de Fronton** en bénéficient pour plus de 7 000 € de dégrèvement dont **la moitié est prise en charge par la CC du Frontonnais**.



Expressions politiques

Le groupe « Unis pour Fronton » vous remercie pour votre confiance renouvelée à plus de 77%. Le message des urnes ne pouvait être plus clair. Nous avons fait une campagne sincère avec un projet clair et réaliste face aux enjeux du moment pour Fronton. La confiance qui nous est accordée et l'intérêt que vous portez à la vie locale nous honorent. Je sais l'implication des 26 élus d'Unis pour Fronton, elle sera à la hauteur de la tâche qui est la nôtre.

Même incontestable, le RN a contesté le suffrage devant le tribunal administratif et demandé l'annulation de l'élection. Le juge a rejeté en tout point la requête, car rien n'a entaché le scrutin du 15 mars.

Dans une requête portant sur la réalité du domicile à Fronton du candidat RN, Julien Leonardelli, le rapporteur public a bien considéré qu'il n'habitait pas à Fronton. Nous le savons tous, il y vient ponctuellement pour se prendre en photo ou coller des affiches. Il habite à 54 km de Fronton, au sud de Toulouse, mais restera élu à Fronton et siègera aux côtés de sa colistière Nicole Izard qui ne cache plus son appartenance au RN après sa candidature aux dernières élections sénatoriales.

Depuis plusieurs mois, nous sommes aux côtés du Préfet, avec les médecins, les enseignants, les acteurs économiques et au plus près des habitants pour affronter les difficultés de l'épidémie à l'école, à l'EHPAD, avec les plus vulnérables. Avec la CC du Frontonnais, nous portons assistance aux entreprises les plus en difficulté. Dans le respect de la loi qui s'impose à tous et face à des mesures nationales qui ne sont pas toujours lisibles, nous préférons la concertation avec les services de l'Etat aux postures médiatiques et démagogiques qui encouragent la division et l'incompréhension. Dans ces temps très difficiles, nous avons besoin de rester unis.

Au-delà de la crise sanitaire, notre modèle de société même est menacé par l'islamisme politique et le djihadisme qui cherchent par la terreur à instaurer des lois religieuses à la place de nos lois démocratiques. Aussi, depuis 2016, avec lucidité et contre toutes les critiques, j'ai pris la décision de célébrer publiquement chaque année la journée de la laïcité à Fronton. Nous devons nous sentir tous responsables de la protection de la liberté de chacun de croire ou pas. Nous ne devons pas reculer face aux attaques contre la République. Préservons une société unie, rejetons le communautarisme qui nous met côte à côte et qui n'est que le préalable au séparatisme du face-à-face.

Hugo Cavagnac, maire

Groupe « Unis pour Fronton »

Nous tenions tout d'abord à remercier l'ensemble des électeurs qui nous ont accordé leur confiance lors des élections municipales, malgré un contexte particulièrement anxiogène, compte tenu de la grave crise sanitaire que nous traversons.

Élus conseillers municipaux pour 6 ans, nous resterons fidèles à nos valeurs et à nos engagements de campagne, en portant votre voix et en défendant l'intérêt général.

Nous serons une force d'opposition quand ce sera nécessaire, mais nous serons aussi une force de proposition, comme ce fut le cas durant la 1ère période de confinement, où nous avons proposé à M. Cavagnac des mesures exceptionnelles dont il n'a hélas pas tenu compte :

- Aider les familles frontonnaises, par la distribution de bons d'achat, financée par la Mairie et utilisables dans l'ensemble de nos commerces de proximité

- Exonérer les commerçants d'une part de la CFE, en utilisant les leviers disponibles auprès de la CCF

Pour suivre nos actions au quotidien : www.toutpourfronton.fr

Julien LEONARDELLI et Nicole IZARD

Au nom du groupe de « Tout pour Fronton »

La liste Fronton d'Abord remercie de leur soutien les Frontonnais qui nous font confiance.

Nous sommes une force de proposition et d'opposition constructive.

Ayant à cœur la sécurité de nos concitoyens, nous cautionnons le nouveau dispositif mis en place concernant les effectifs de la police municipale et les nouvelles caméras, ceci étant une de nos propositions.

Nous regrettons vivement l'annulation du forum des associations qui a pénalisé l'ensemble du monde associatif.

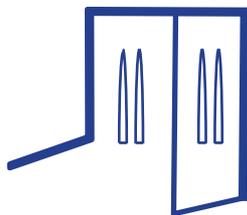
Le beau temps permettant de le réaliser en plein air comme certaines municipalités voisines ont osé le faire. Nous soutenons l'ensemble des personnels soignants et tous les intervenants qui se mobilisent pour notre santé.

Nous restons vigilants sur la bonne gestion et les projets qui nous seront présentés.

Liste Fronton d'Abord

Bruno HONTANS

frontondabord@gmail.com / Facebook : fronton d'abord



1 Seul réflexe

La Police Municipale



09 72 16 85 53

06 07 98 46 84

Accueil du lundi au vendredi, de 8h à 17h
2bis Allées du Général Baille
31620 Fronton



Tranquillité

Sécurité

Salubrité publique



police@mairie-fronton.fr

Le registre des personnes fragiles

Le CCAS met en place le Registre des Personnes fragiles à destination des personnes isolées ou vulnérables.

À leur demande, les seniors et les personnes en situation de handicap peuvent être inscrites sur un registre nominatif des personnes à risque.

Ce registre nous permet de maintenir un contact téléphonique périodique avec ces personnes et leur venir au secours à chaque fois qu'il est nécessaire.



Centre Communal
d'Action Sociale

Information et inscriptions au CCAS de Fronton :
ccas@mairie-fronton.fr - 05 62 79 92 14